



CHANVRE

Fiche filière

À retenir

3^e producteur mondial de chanvre
1^{er} producteur européen de chanvre
6 chanvrières

4 produits issus de la première transformation du chanvre : le chenevis (graine), la chènevotte (partie centrale), les fibres (parois végétales) et les fines (parties issues de la transformation).



ORGANISATION

La filière du chanvre en France s'organise autour de l'interprofession Interchanvre en charge de la promotion et du développement de la filière et de l'institut technique Terres Inovia.

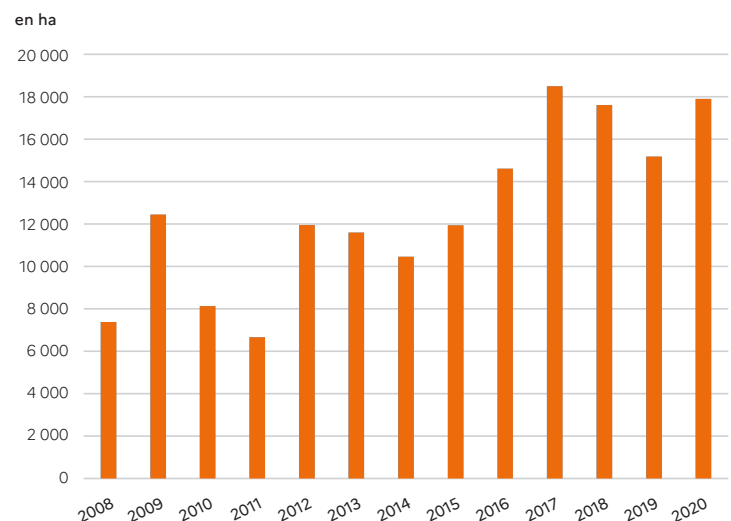


PRODUCTION

- 17 900 ha cultivés en France par 1 300 producteurs en 2020
- Plus de 100 000 t de paille défibrée par an
- 6 chanvrières localisées dans la moitié nord du pays
- Contrairement au cannabis, le chanvre contient très peu de tétrahydrocannabinol (THC), la molécule psychoactive. La culture industrielle du chanvre est donc uniquement autorisée en France, même si elle est très contrôlée, parce que sa concentration en THC est inférieure à 0,2 % (pour le cannabis, elle est supérieure à 10 %). Autrefois cultivée en masse, puis abandonnée pour celles synthétiques, cette fibre est de retour et sa production atteint des records historiques. La France a triplé sa surface en 30 ans. Elle est aujourd'hui le premier producteur en Europe.

Source : InterChanvre

Évolution des surfaces cultivé en chanvre



Source : ASP



BASSINS DE PRODUCTION (CAMPAGNE 2019/20)



Les acteurs du chanvre en 2020

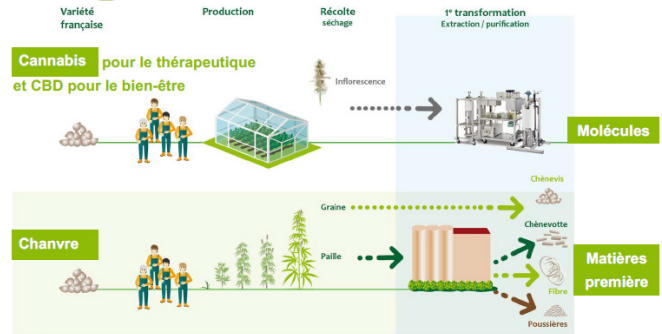


6 chanvrières
17 900 ha implantés
1 300 producteurs
300 salariés en chanvrières et
+ de 1200 entreprises du bâtiment formées
+ 100 000 t de paille défibrée par an

Source : InterChanvre



Dissociation des noms et modes de production



COMMERCIALISATION ET TRANSFORMATION

La plante est transformée en France pour donner 4 types de produits : la graine (11 % du poids et 21 % de la valeur économique), la chènevotte (granulat représentant 44 % du poids, 27 % de la valeur économique), la fibre (24 % du poids, 50 % de la valeur économique) et les poussières (21 % du poids, 2 % de la valeur économique).

Source : InterChanvre



UTILISATION

La graine est utilisée en alimentation humaine (15 % dont l'huile), en alimentation animale (53 % oisellerie – 28 % appâts pour poissons), la fleur est utilisée dans l'industrie pharmaceutique, la chènevotte en litière pour animaux (50 %) dans le bâtiment (14 %) et en jardinerie et espaces verts (paillage 22 %). Les fibres sont utilisées en papeterie (56 %), en isolation (29 %), en plastiques biosourcés (9 %) et en textiles (1 %). Les poussières sont valorisées en énergie.

Source : InterChanvre



ÉCHANGES

Il n'y a pas d'exportations de chanvre, la totalité est utilisée en France. Les importations sont par ailleurs très faibles.